

Licence Professionnelle

Métiers du cheval

Management des établissements équestres

• Contexte et objectifs de la formation

Cette licence (diplôme universitaire de niveau II reconnu au niveau national et européen) s'inscrit dans un contexte de développement du secteur des loisirs et du sport et dans lequel la filière équine se décline de multiples façons : équitation de loisir, équitation sportive, courses, spectacles équestres, équitation sur poney, équitation professionnelle.

Cette formation constitue un élément de formation pour les titulaires d'un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif ou d'un Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sports. Les fonctions visées par la licence professionnelle correspondent à celle décrites dans le niveau 5 « directeur » de la convention collective des centres équestres.

• Partenariats

- Pôle Universitaire de SAUMUR.
- Lycée et Centre de formation professionnelle Agricole de LAVAL.
- Ecole Nationale d'Equitation de SAUMUR.

• Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau III au minimum (Bac + 2).
- Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour des personnes issues du milieu équestre (courses , animation, formation).

• Modalités d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'adresse suivante : (par correspondance uniquement)

Pôle Universitaire
14 Bis rue Montcel
49400 SAUMUR
Tél : 02.41.22.69.79

- **Organisation de la formation**

www.pole-universitaire-saumur.fr

- **Insertion professionnelle**

Directeur ou gérant ou responsable administratif dans des :

- Centres équestres privés
- Centres équestres en gestion municipale
- Poney-clubs et écoles d'équitation
- Ecuries de propriétaires
- Centres de formation
- Centres sportifs
- Centres de tourisme équestre
- Centres de valorisation de jeunes chevaux

- **Contacts**

Pôle Universitaire, 14, Bis rue Montcel, 49400 SAUMUR, Tél : 02.41.22.69.79

Veronique.Mondou@univ-angers.fr

Site : pole-universitaire-saumur.fr

